

OPCO Cohésion sociale Uniformation

[Trouvez votre OPCO selon votre convention collective](#)

Référents IAE IDF : Mme NAMOUNE et
M.PERRUCHOT

mperruchot@uniformation.fr
knamoune@uniformation.fr

Yvelines et Paris 5^{ème} au 8^{ème}
Sud Seine Saint Denis et Paris 16^{ème} et 17^{ème}
Paris 1^{er} au 4^{ème}; 12^{ème} au 15^{ème}
Val d'Oise, Seine Saint Denis Nord et Paris 18^{ème}
Seine et Marne et Paris 11^{ème}
Essonne et Paris 9^{ème}
Hauts de Seine et Paris 19^{ème} au 20^{ème}
Val de Marne et Paris 10^{ème}

ANTOINE Yannick
CAMPION Virginie
GIRARD Cécile
HUYNH Emmanuel
MACED-HERESON Christelle
NAMOUNE Khédidja
PERRUCHOT Michaël
TETARD Laurent

Modalités de prise en charge

- Modalités 2020 PIC IAE
 - Prise en charge différenciée selon l'agrément IAE (ACI, EI ou AI)
 - [Liste des différents plafonds](#)
- [Règlementation sur le plafonnement public aux aides à la formation](#)

Liens informatifs :

- [Diagnostic RH entièrement pris en charge](#)
- [Aide à la mise ne place de l'AFEST](#)

Informations complémentaires et éléments règlementaires

- Les formations aux techniques de recherche d'emploi ne sont pas finançables
- Prise en charge selon les modalités précitées pour les employeurs portant à la fois un agrément IAE et un agrément Organisme de formation uniquement si les deux activités sont dissociées (SIREN différents) ; sinon, seule la rémunération du formateur peut être prise en charge
- Heures d'absences en formation non prises en charge
- Formation à distance
 - Prise en charge possible
 - Nécessité de traces numériques de connexion et de suivi d'apprentissage

Procédure d'inscription des salariés

[Procédure de paiement cotisation](#)

[Explication des procédures de Demande d'Aide Financière](#)